père de l'épouse et de Phydime Belanger grandpère de l'épouse, les époux ont signé avec nous les témoins ayant déclaré ne savoir signer. Lecture faite.

Rose-Anna Gaston
Gatien Godbombe
Jos. Galerneau ptre

B.53. Le vingt-cinq novembre mil neuf cent six
M. Jeanne Yvonne St. Hilaire. nous soussigné, curé de cette paroisse avons baptisé, Marie Jeanne Yvonne née la veille, fille légitime de Joseph St. Hilaire cultivateur et de Célina Baron de cette paroisse. Parrain Arthur Baron, cultivateur de cette paroisse, marraine Diana St. Hilaire épouse du dit parrain et tante de l'enfant lesquels n'ont pu signer. Le père absent. Lecture faite.

Jos. Galerneau ptre

B.54. Le quatorze décembre mil neuf cent
M. Lauretta Armentine Kéroack six, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé, Marie Lauretta Armentine, née le dix du présent mois, fille légitime de Wilfrid Kéroack marchand et de Josephine Guimont de cette paroisse. Parrain Onézime Godreau, cultivateur de cette paroisse, marraine Catherine Guimont épouse du dit parrain et tante maternelle de l'enfant lesquels ainsi que le père présent n'ont pu signer Lecture faite.

Jos. Galerneau ptre

S.20. Le dix-sept décembre mil neuf cent
Marie Belanger six, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons inhumé dans le cime-